

Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé (DSEUSS) - Direction déléguée Sud (33-40-47-64) - Unité de Gironde

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MARCHEPRIME
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COBAN ATLANTIQUE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - AGUR
MONSIEUR - AGUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COBAN : MARCHEPRIME

Prélèvement	00274648	Commune	MARCHEPRIME
Unité de gestion	0016 COBAN : MARCHEPRIME	Prélevé le :	jeudi 18 décembre 2025 à 08h55
Installation	UDI 000431 MARCHEPRIME	par :	LABO LDA33 - THOMAS
Point de surveillance	S 0000003174 CROIX D'HINS	Type visite	D1
Localisation exacte	ECOLE - SALLE DES PROFESSEURS -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	12.9 °C			
Chlore libre	0.22 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0.22 mg(Cl2)/L			
		25		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00277875 Référence laboratoire : ST1/D1/10534/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	1 UFC/mL			
Entérocoques	0 UFC/(100mL)			0
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0	0	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphéломétrique	<0,2 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,9 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	343 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	<0,01 mg/L		0,5	
FER ET MANGANESE				
Fer total	14 µg/L		200	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	20,2 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00274648)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Bordeaux, le 12 janvier 2026

L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD